



Institut National
Universitaire
Champollion

Date de publication : 05/07/2024

Référence de l'annonce : 2024-30

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOI ETUDIANT

Période de l'emploi : année universitaire 2024/2025

Direction des Ressources
Humaines

Affaire suivie par

Amélie GIL-MIR
Tél. : 05 63 48 91 39
Mél. : [recrutements-
drh@univ-jfc.fr](mailto:recrutements-drh@univ-jfc.fr)

Campus d'Albi
Place de Verdun
CS 33222

Tél. : 05 63 48 17 17

81012 Albi Cedex 9

www.univ-jfc.fr



Emploi proposé : Preneurs de notes (et éventuellement activités complémentaires) – toutes filières – tous niveaux (en fonction des besoins)

Nombre de postes offerts : Déterminé par les aménagements du médecin universitaire

Personne à contacter pour tout renseignement : Ludovic Gallyot – Muriel Schmitt

Organisation du travail : La répartition des heures de travail sur la semaine sera déterminée par le service Scolarité Générale Vie Etudiante (pôle santé / social) Relations (l'interruption d'études pendant l'année universitaire peut amener la rupture du contrat).

Statut juridique de l'emploi : Emploi étudiant au titre des articles D. 811-1 et suivants du code de l'éducation

Quotité : La répartition des heures de travail sur la semaine sera déterminée en fonction des heures CM et TD de la maquette de la filière concernée.

Rémunération : taux horaire SMIC rehaussé de 10% (SMIC au 01/01/2024 : 12,82€)

Niveau 1 : 1 heure payée pour 4 heures maquette

Niveau 2 : 1 heure payée pour 3 heures maquette

Niveau 3 : 1 heure payée pour 2 heures maquette

Description du contenu de chaque niveau en annexe.

Localisation du poste : Albi (81)

L'ETABLISSEMENT

Etablissement jeune, l'INU CHAMPOLLION s'est imposé en quelques années comme un acteur reconnu de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis janvier 2023, il est un des membres fondateurs de l'Université de Toulouse. Son modèle attractif conjuguant ancrage territorial et ouverture au monde est construit sur des valeurs fortes : la pluridisciplinarité des formations de la licence au master, la culture de la réussite et de l'innovation en matière de pédagogie, la production et la diffusion de savoirs au travers de la recherche. Sur ses trois campus d'Albi, Castres et Rodez, l'INU CHAMPOLLION offre à ses 4 000 étudiants un cadre d'études privilégié dans un environnement scientifique et intellectuel stimulant. L'objectif est double : favoriser l'accès à un enseignement supérieur de qualité pour le plus grand nombre et créer les conditions de réussite et d'épanouissement pour tous.

Travailler à l'INU Champollion, c'est rejoindre :

- un environnement à taille humaine, vivant et bienveillant ;
- un établissement riche de multiples cultures disciplinaires ;
- une université ouverte sur son territoire et sur le monde ;
- un cadre de vie privilégié au sein de villes moyennes unanimement reconnues pour leur dynamisme et leur attractivité.



Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, concernant les aides spécifiques aux étudiants dont l'article 20 a inscrit pour la première fois l'obligation pour les universités d'accueillir de manière optimale les étudiants en situation de handicap : « Les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, dans le cadre des dispositions réglementant leur accès au même titre que les autres étudiants, et assurent leur formation en mettant en oeuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études. ».

L'INU Champollion propose aux étudiants en situation de handicap de bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement personnalisé, permettant la mise en place d'aides spécifiques: humaines, techniques et/ou pédagogiques, l'objectif étant de faciliter l'accès des étudiants aux formations dispensées par l'université et ce quelle que soit la filière d'enseignement suivie.

Certains types de handicaps, permanents ou temporaires, requièrent qu'un étudiant de leur promotion prenne les notes de cours pour la personne en situation de handicap. Cet aménagement est conditionné à l'accord du médecin du SIMPPS (Service Interuniversitaire de médecine préventive et de Promotion de la Santé).

POSTE

Missions et descriptif des activités :

- L'étudiant preneur de notes s'engage à mettre à disposition les contenus des cours à un ou plusieurs étudiant(e)s. Il effectuera la prise de notes, manuscrite ou sur ordinateur, des cours, TD ou de toute information utile à l'enseignement.
- Si la prise de notes est manuscrite, l'étudiant aura accès à la reprographie gratuitement et il sera chargé de transmettre les photocopies à l'étudiant. Il peut être appelé à relayer ou reformuler les consignes, rôle d'interface étudiant-professeur.
- Les preneurs de notes s'engagent à respecter des règles de qualité et de confidentialité.
- Ils sont tenus d'assister à tous les cours et TD, de remettre une version écrite de ceux-ci aux étudiants en situation de handicap pour qu'ils puissent travailler sur un contenu aussi proche que possible de celui de leurs camarades. La mission nécessite une attention particulière et constante, dans le respect de la personne, de la confidentialité et de son droit à l'autonomie.
- Les notes devront être :
 - complètes et cohérentes,
 - très lisibles,
 - claires et bien présentées,
 - sans ratures,
 - numérotées par page,
 - avec la date du cours,
 - coloriées afin que les formules ou les croquis soient compréhensibles,
 - rendues très vite (dans le courant de la semaine) aux étudiants concernés soit sur support papier (photocopies), soit via Internet (dans un espace réservé sur Moodle, mode de transmission à privilégier).
 - ce travail sera, dans la mesure du possible, supervisé (de préférence à la fin du cours) par les responsables de cours ou de travaux dirigés (TD) qui en assurent le contrôle et la validation.
- Un point régulier devra être fait avec l'étudiant en situation de handicap afin de valider l'efficacité de la prestation et procéder aux réajustements nécessaires.

L'équipe de la vie étudiante reste à disposition pour échanger sur les missions de l'étudiant coéquipier à tout moment du cursus. Tout dysfonctionnement sera à signaler le plus tôt possible à l'un des référents handicap de l'université, de préférence par mail : vie-etudiante-albi@univ-jfc.fr, ou par téléphone au numéro : 05 63 48 19 82 ou 05 63 48 17 98

En fonction du niveau accordé à l'étudiant accompagné (1,2 ou 3), l'étudiant preneur de notes pourra être amené à effectuer d'autres aides (voir descriptif des niveaux).



COMPETENCES REQUISES

Compétences principales :

- Ecoute
- Sens de l'observation et esprit d'analyse
- Bon sens du relationnel, patience, tact, respect
- Bonne capacité d'adaptation
- Sens des responsabilités et autonomie

Diplôme(s) exigé(s) et/ou niveau de qualification :

- Etre étudiant dans la même filière et le même groupe que l'étudiant aidé.

Le dossier de candidature est téléchargeable en suivant le lien ci-après :

<https://www.univ-jfc.fr/institut/recrutements>

Autres emplois - Emplois étudiants

La candidature, composée d'une lettre de motivation et d'un Curriculum Vitae détaillé, est à adresser par mail à :

- recrutements-drh@univ-jfc.fr

(Sujet du mail : Emploi Etudiant (preneur de notes) - Ref. n° 2024-30)

Copie à :

- vie-etudiante-albi@univ-jfc.fr

Date limite de candidature : **en fonction de la date de communication des aménagements du médecin universitaire.**

ANNEXE PRENEURS DE NOTES – NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT



EMPLOI ETUDIANT

Période de l'emploi : année universitaire 2023/2024

Afin d'accompagner au plus près de leurs besoins les étudiants en situation de handicap, l'INU Champollion a décidé d'élargir les missions des étudiants preneurs de notes.

Des niveaux d'accompagnement (avec une rémunération correspondante) ont été créés à partir des entretiens avec les étudiants accompagnés, les étudiants accompagnants et la médecine universitaire. Bien entendu, en fonction de l'étudiant accompagné, certains critères seront prépondérants sur d'autres.

Les fonctions correspondant aux niveaux sont les suivantes :

Niveau 1 :

- Prise de notes
- Remise en forme de certains cours
- Echanges sur certains cours si besoin

Niveau 2 :

- Prise de notes
- Aide à l'explication de certaines notions
- Clarification des consignes
- Rappel des échéances pour les devoirs à rendre, les oraux, etc...
- Aide à la préparation des fiches de révision

Niveau 3 :

- Prise de notes
- Retravail de certains diaporamas
- Commentaire / description des schémas
- Aide pour exercices d'autoévaluation sur moodle
- Aide aux révisions
- Aide aux déplacements dans l'établissement
- Aide au portage de plateau au restaurant universitaire